



Intitulé: LA PRISE EN CHARGE DES PATIENTS EN PSYCHIATRIE (ML-A33)

Description		Tarif
LA PRISE EN CHARGE DES PATIENTS EN PSYCHIATRIE (ML-A33)		INTRA A définir en fonction du projet
Durée en jours		2
Durée en heures		14
Tarif Financement individuel		
Tarif Entreprise/OPCO		
Lieu de la formation	Ecole des parents et des Educateurs Ile de France - 5 Impasse Bon secours – 75011 Paris	

Public

- Professionnel du secteur social ou médico-social.

Méthode

- Apports théoriques et jurisprudentiels.
- Échanges d'expériences.
- Analyse de situations concrètes.
- Quiz juridique.
- QCM (entrée/sortie).

MODALITÉS D'ÉVALUATION *Dans le cas des formations non certifiantes, les moyens mis en œuvre pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial (ou les objectifs) de l'action de formation pourront être des QCM, des grilles d'évaluation, des travaux pratiques (exercices, mises en situation...), des tests réguliers de contrôle de connaissances ou des entretiens de bilan en fin de formation.*

Contenu

Formateurs experts Tous nos formateurs ont une pratique de terrain en tant que psychologues cliniciens, psychologues du travail, psychanalystes, avocats, juristes, médiateurs familiaux, éducateurs de jeunes enfants, anthropologues, sociologues, consultants, etc. Experts et praticiens, ils vivent sur le terrain les évolutions en cours du secteur social et médico-social et expérimentent les outils qu'ils proposent en formation. **Cette formation sera animée par un juriste**

- Analyse des lois du 5 juillet 2011 et du 27 septembre 2013 réformant les soins en psychiatrie.
- Les changements : introduction du juge de la liberté et de la détention pour les soins sans consentement.
- Les Soins Libres (SL), les Soins à la Demande d'un Tiers (SDT), les Soins à la Demande du Représentant de l'État (SDRE) : dans quels cas ?
- Droits des usagers en psychiatrie.

Objectifs

- S'approprier les concepts pour les mettre en pratique.
- Comprendre son environnement juridique.
- Appréhender les différents enjeux pour limiter les risques.
- Connaître la loi du 5 juillet 2011 et du 27 septembre 2013 (réforme des soins en psychiatrie).
- Identifier les différents enjeux.
- Se repérer au sein des différents dispositifs.

Ecole des parents et des Educateurs Ile de France - 5 Impasse Bon secours – 75011 Paris
Tel : 01.44.93.44.88 – Fax : 01.44.93.44.69 - E-mail : formation@epe-idf.com
Enregistré sous le numéro 11750041475 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état
SIRET : 784 718 702 00037